



Assemblée générale

Distr. générale
18 mai 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Chapitre premier des recettes

Recettes provenant des contributions du personnel

* [A/77/50](#).



Recettes provenant des contributions du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (montant effectif)	2022 (crédits ouverts)	2023 (prévisions) ^a	Augmentation/ (diminution)
Contributions du personnel inscrites au :				
Chapitre 36 (Contributions du personnel)	269 359,1	277 053,7	285 504,5	8 450,8
Chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public)	1 880,5	2 084,6	2 158,5	73,9
Total	271 239,6	279 138,3	287 663,0	8 524,7

^a Après actualisation des coûts.

- IS1.1 Le montant des recettes prévues au chapitre premier comprend un montant identique à celui des crédits prévus au chapitre 36 (Contributions du personnel), soit 285 504 500 dollars (dont 1 881 600 dollars liés à l'actualisation préliminaire), et les contributions retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont les postes sont inscrits au chapitre 3 des recettes (Services destinés au public), soit 2 158 500 dollars (dont 89 000 dollars liés à l'actualisation préliminaire).
- IS1.2 Les recettes provenant des contributions du personnel sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution [973 \(X\)](#) A. Conformément à la pratique établie, elles sont créditées aux États Membres proportionnellement à leur quote-part pour le financement du budget ordinaire.